communes environnantes. Inscription avant le 22 février. Contact: 05 49 63 12 62, maison.doret@orange.fr, www. maisondoret.com

▶ Châtillonsur-Thouet

Rappel aux administrés. La mairie ne mandate aucune entreprise pour du démarchage commercial, y compris les entreprises qui se font connaître en mairie. Ces opérations sont menées à la seule initiative de ces entreprises. La mairie invite donc à la plus grande

vigilance quant à ces visites

impromptues ou sollicitations.

▶ Saint-Aubinle-Cloud Concours de belote. Mardi

-ènd

et

21 février, 13 h 30, salle polyvalente. Par le Club du 3e âge. ▶ Saint-Georges-

de-Noisné Conseil municipal. Jeudi 23 février, dans la salle de la mairie.

A l'ordre du jour : plusieurs délibérations concernant : la Safer, logement 4,6, place des Tilleuls, motion, rénovation

logement, indemnités d'élus.

▶ Saint-Pardoux

Conseil municipal. Mercredi 22 février, mairie. A l'ordre du jour : frais de gardiennage de l'église pour 2017 ouverture de crédits pour l'opération aménagement de sécurité à Château-Bourdin ; bail de ferme pour occupation d'une parcelle à la ferme de la Bazonnière ; avant projet sommaire pour la construction de la boulangerie zone du Poirier ; aménagement salle

▶ Verruyes

mutiactivités.

Ouverture de la Pêche. Samedi 25 février, plan d'eau, ra lieu un lâcher de truites.

Chantecorps

portant pour que lou

puisse prendre le départ.

Une deuxième édition a donc été

organisée, cette année entre le

Vendredi 17, le Conseil de Chante-

Le Conseil confie le ba

corps s'est réuni, et a étudié les questions suivantes. Reprise du bar. Le conseil a entériné l'idée de la création d'une association baptisée : association foyer communal, qui ferait vivre le bar communal désormais fermé. Une première réunion, à laquelle une vingtaine de personnes a assisté, a été programmée dimanche 12. L'idée de départ exprimée par Michel Pélegrin, maire, c'était « de reprendre la licence du bar et d'en faire un bar associatif, mais l'idée a été mise de côté à cause de la législation qui est draconienne » En l'occurrence, il n'y a pas d'urgence car il a tenu à rappeler : « La durée de vie de la licence, c'est cinq

de redonner vie néanmoins fait s chel Pélegrin : « cher sur l'idée de

cal ». Cette dyna

germer l'idée d'u

la Junior associat

posé par la liqu

a précisé Miche

tion serait des

faut qu'il y ait a

majeure dans l'a

garant ». Le cor

mité la mise à c

ses nouvelles aux

et à tous ceux qu

du voyage, à tra

bar au Foyer o train de mettr ses statuts. Travaux de la projet de réhal l'église est ma ans après la fin de l'activité » L'envie

Luzay

Pas de hausse du tau

Le 14 février, le maire, Gilles Meunier, et les élus se sont réunis en conseil municipal. Il a été notamment décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, qui seront reconduits à l'identique en 2017, soit : taxe d'habitation, 13,63 %; foncier bâti, 15,68 %; foncier non bâti, 52,90 %.

Loyer. Conformément aux conditions d'indexation stipulées dans le bail du 15 mars 2014, le montant du loyer de la maison d'habitation au 2, rue de la Boutine, a été porté à la somme de 341,84 €.

Budget. Pour la réalisation des travaux dont le montant est à mandater en investissement, le maire nagger liquider

et mandate 5 695,53 € 8 primitif 2017 Modification Communat modification des commu Saint-Paul, la nouvelle Vignes, créé été accepté Demande (a été auto les démarc

de la préfe

D.E.T.R. (DO

Territoires

travaux de

de réfectio